

Nom du médicament	Indication	Coût probable pour le régime
Kit combiné d'Actonel plus calcium	Traitement de l'ostéoporose	\$
Solution ophtalmique Trusopt sans agent de conservation	Traitement du glaucome ou de l'hypertension oculaire	\$
IV Zemplar	Traitement de l'hyperparathyroïdie secondaire dans les défaillances rénales chronique	\$\$
	\$	Peu de hausse des dépenses du régime
	\$\$	Hausse relative des dépenses du régime
	\$\$\$	Probable forte hausse des dépenses du régime

Avandaryl® – Une nouvelle pilule combinée pour le diabète

Avandaryl est une combinaison de Avandia® et Amaryl® et est indiqué pour les patients qui souffrent de diabète du Type II et ne tolèrent pas metformine. Avandia® et Amaryl® sont employés pour contrôler le sucre dans le sang avec différents mécanisme d'action. Avandia® réduit la résistance d'insuline et Amaryl® augmente la production d'insuline. Lorsqu'ils sont utilisés ensemble, ils peuvent donner de meilleurs résultats.

Avandaryl se prend une fois par jour avec un repas. Il coûte 2,78\$ par jour plus un taux d'exécution d'ordonnance. Le coût de prendre à la fois Avandia® et Amaryl® en comprimés séparés est environ de 4,00\$ par jour plus deux taux d'ordonnances. Actuellement, Avandia® et Amaryl® sont totalement couverts en vertu des régimes de médicaments de Sécurlndemnité. Puisqu'Avandaryl® est meilleur marché et également aussi efficace que la combinaison des deux médicaments, Avandaryl® sera couvert au complet en vertu des régimes de médicaments de Sécurlndemnité, y compris les listes gérées.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires au sujet d'Avandaryl, veuillez communiquer avec Shellina Sevany du département des Services Cliniques de Sécurlndemnité au (905) 949-3025 ou 1-888-479-7587 poste 3025.

Recommandation: Couverture Complète

Sécurlndemnité se réserve le droit de modifier en partie ou en entier ses lignes guides sur ses programmes cliniques d'Autorisation Spéciale

Mise à jour au sujet de RAMQ

A compter du 1er juillet 2006, le maximum du co-paiement mensuel pour les personnes assurées en vertu de RAMQ a augmenté de 28.5% à 29%. En plus, le maximum des frais annuels par personne assurée a augmenté de 857\$ à 881\$. Effectif le 1er juillet 2006, Sécurlndemnité a implanté ces changements pour tous les clients qui ont des membres au Québec et qui peuvent être affectés. Dans l'intérêt de ses clients, Sécurlndemnité continuera à suivre de près tout autre changement.